

Sujet : [INTERNET] Contribution à l'enquête publique des Portes de Brenne

De : Daniel ALBIN <danielalbin@orange.fr>

Date : 11/12/2018 22:40

Pour : pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr

Messieurs les Commissaires Enquêteurs,

Veuillez prendre en compte ma contribution à l'enquête publique du projet éolien des Portes de Brenne, en pièce jointe de ce mail.

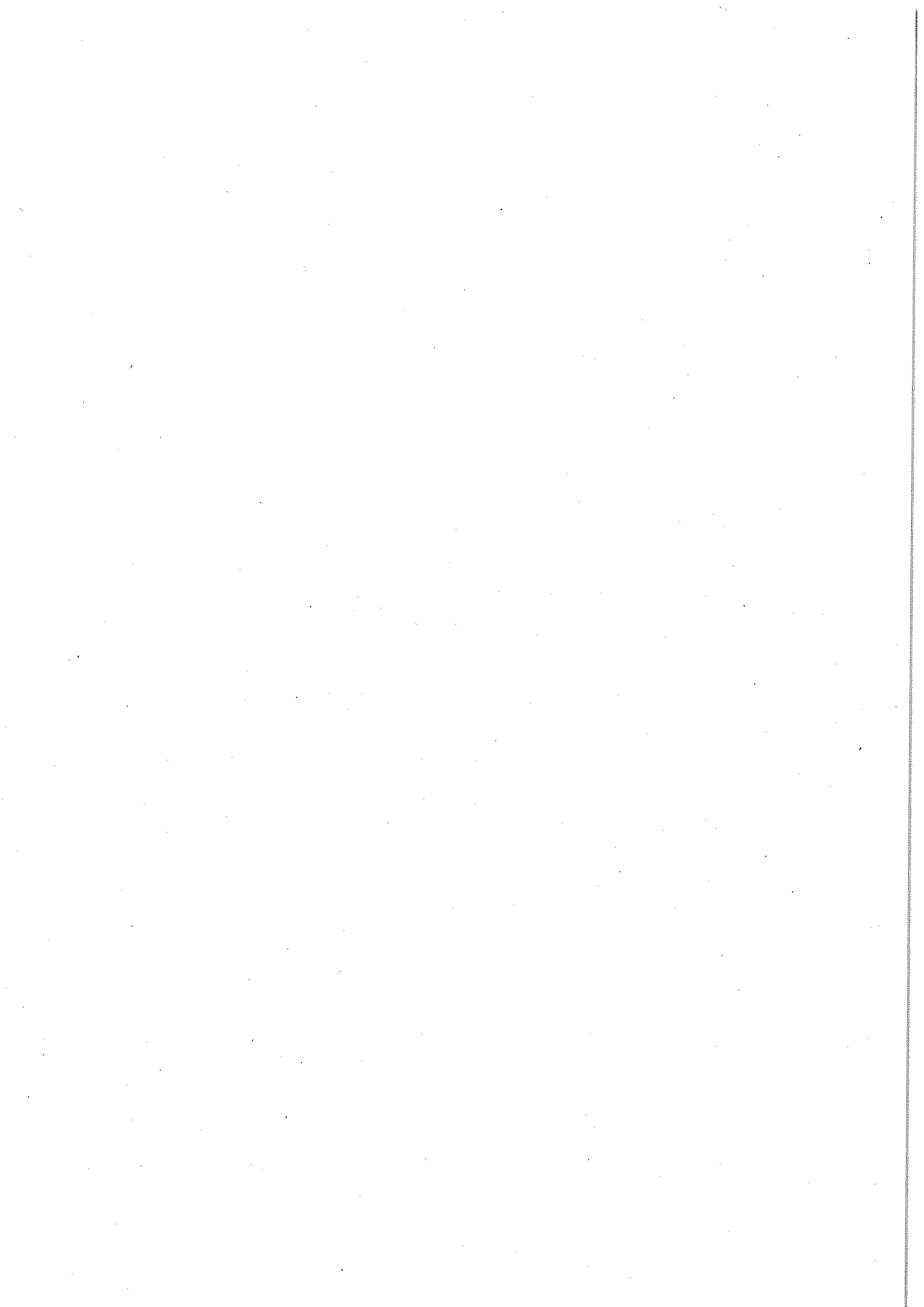
Sincères salutations.

Daniel ALBIN

— Pièces jointes : —

Contribution Vigoux 2D.pdf

30 octets



Messieurs les Commissaires Enquêteurs,

Fervent défenseur de notre région comprise entre la Brenne, la vallée de la Creuse et la Vallée Noire, je tiens à vous faire part de mon opposition à ce projet de parc éolien aux portes de la Brenne pour de multiples raisons mais surtout pour la protection de la biodiversité qu'elle abrite.

Les éoliennes E3 et E7 survolent des haies .

Qu'en est-il des préconisations Eurobats 2016 recommandant un éloignement des machines d'au moins 200 m des zones attractives ?

Les communes de Vigoux, Argenton sur Creuse et Celon sont concernées par :

Source INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel)

- 2 ESPACES Protégés et Gérés

FR 8000008 Brenne Parc naturel Régional

FR 7200008 La Brenne Zone humide protégée par la convention de RAMSAR

- 3 ZNIEFF

240030070 Prairie humide du Pommeroux

240000591 Vallée du Riau Socco

240000602 Haute Vallée de la Creuse et Affluents

- 1 Site NATURA 2000

FR 2400536 Vallée de la Creuse et Affluents

Pour la seule commune de Vigoux :

Liste des espèces menacées

Listes rouges régionales

En danger critique : 5 espèces

En danger : 22 espèces

Vulnérables : 22 espèces

Listes rouges nationales

En danger critique : 1 espèce

En danger : 2 espèces

Vulnérables : 22 espèces

Listes rouges Europe

Vulnérables : 6 espèces

Listes rouges Monde

En danger : 1 espèce

Vulnérables : 3 espèces

In 4-4 Volet Milieu Naturel- Tome 1 p 23

2.3.2 Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)

Les données communales fournies par le site de l'INPN (Vigoux, Argenton-sur-Creuse, Celon, Sacierges-Saint-Martin et Luzeret) précisent uniquement la présence:

- de la Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*)
- du Pigeon ramier (*Columba palumbus*)
- de la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*)

Le promoteur a fait des recherches dans le site INPN et a « trouvé » seulement 3 espèces d'oiseaux présentes sur Vigoux et les communes limitrophes (Il fallait oser !!!).

Lorsque j'interroge le même site INPN , il est affiché 99 espèces d'oiseaux pour la seule commune de Vigoux (ce qui paraît tout de même plus plausible).

In 2.3.3.3

«Concernant les espèces fortement liées aux milieux humides, on remarque quelques passages d'espèces paludicoles. Mais c'est dans les deux vallées adjacentes où les cortèges s'avèrent remarquables avec notamment la nidification du Cincle plongeur à 2 kilomètres de la zone d'implantation potentielle (figure 21).»

Je n'ai pas trouvé sur la figure 21 la position des nids protégés du cincle plongeur.

Les figures 18, 19, 20, 21,22, 23 et particulièrement la figure 24 (avifaune remarquable) sont extrêmement parlantes sur les enjeux avifaunistiques de la ZIP et de son périmètre proche.

J'ai vainement cherché une cartographie des nids protégés....ce document semble pourtant capital pour juger de l'implantation de telles machines industrielles.

Les oiseaux ont pour habitude de se déplacer sur de longues distances , ils ne s'arrêtent pas aux frontières de la ZIP.....

Alors que dans le monde entier, les scientifiques s'alarment de la destruction de nombreuses espèces et de l'appauvrissement de la biodiversité, ici, dans la Brenne, un des réservoirs reconnu de cette biodiversité , on implanterait des machines à tuer.

C'est pourquoi, Messieurs les Commissaires enquêteurs , avant toute décision, étant donné les enjeux multiples (au niveau de la biodiversité) de cette région très sensible, **je vous prie d'exiger des dérogations pour destruction d'espèces protégées.**

Daniel ALBIN

L'Ageasse

36340 Maillet

(Voir ci-dessous article Edité par Cécile Mimaut Anne-Laure Barral franceinfo Radio France publié le 25/06/2017)

C'est la première analyse globale faite sur le sujet. La Ligue de Protection des oiseaux (LPO) a épluché les rapports de naturalistes et de bureaux d'étude réalisés entre 1997 et 2015 sur les 1 065 éoliennes implantées sur tout le territoire français. Au total, 1 102 cadavres d'oiseaux tués par les machines ont été analysés.

Les oiseaux migrateurs et les rapaces particulièrement touchés

Ce résultat est comparable à ce qui se passe aux États-Unis ou au Canada. En France, ce sont les roitelets à triple bandeau et les martinets noirs qui sont les plus touchés, mais aussi les migrateurs, comme les passereaux, et les rapaces diurnes. La LPO a ainsi retrouvé 97 espèces différentes dans ces victimes, dont 75% sont protégées.

L'association reconnaît que tous les parcs ne font pas le même nombre de dégâts. Les plus anciens, proches des sites Natura 2000, sont les plus mortels pour les oiseaux. Elle demande donc à ce que les autorisations de prolongation de ces parcs ne soient pas automatiques et de ne pas oublier les oiseaux de nuit aussi pour l'implantation de nouvelles éoliennes.

